



BRÈVE PRESSE

Savigny-le-Temple, le 5 mai 2025

Appel à Manifestation d'Intérêt de la Grange-la Prévôté : le promoteur SPIRIT désigné lauréat par l'EPA Sénart, pour son projet « Cité du cheval »

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), lancé en juillet 2023 par l'EPA Sénart, visait à identifier le concept de reconversion le plus prometteur pour le site de 1,7 ha de la Grange-la-Prévôté à Savigny-le-Temple. Situé au cœur du territoire de Sénart, il accueillait entre autres les locaux de l'EPA Sénart avant son déménagement sur le Carré Sénart à Lieusaint. C'est le projet « Cité du cheval » du promoteur SPIRIT qui a été retenu.



©SPIRIT

Après l'étude des 13 candidatures, un jury, composé de représentants de l'EPA Sénart, de la Ville de Savigny-le-Temple et de TER, agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage, a tranché : c'est le projet « Cité du cheval » qui a été choisi. Proposé par le promoteur SPIRIT et inspiré par le centre équestre ainsi que le château à proximité, il comprend un pôle résidentiel et met en valeur le caractère patrimonial du site, tout en l'ouvrant aux habitants et en désenclavant la résidence Solemnes.

« Ce projet répond au cahier des charges fixé par l'AMI, avec une programmation mixte destinée à renforcer l'attractivité de la ville et à contribuer au développement du territoire, commente Marie-Line Pichery, maire de Savigny-le-Temple. Il répond également à nos objectifs de développement durable en préservant la biodiversité et les milieux naturels environnants. Il s'agit de créer du lien entre les habitants, la nature et le patrimoine, mais aussi des synergies avec le centre équestre. »

Pleinement inscrit dans la trajectoire ZAN-ZEN fixée par l'EPA Sénart pour l'aménagement du territoire de Sénart, le projet « Cité du cheval » valorise un cadre paysager avec des espaces verts variés et la plantation d'arbres pour attirer la faune et enrichir la végétation. Il met également en lumière le patrimoine culturel communal en lien avec le château de la Grange, labellisé « Patrimoine d'intérêt régional » par la Région Île-de-France.

Une négociation exclusive a été engagée avec le promoteur SPIRIT afin d'aboutir à une promesse de vente courant 2025.

À propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart :

L'Opération d'Intérêt National de Sénart, territoire de l'agglomération Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 129 000 habitants, 9 000 entreprises et 46 200 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de 800 emplois. L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'OIN de Sénart. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

